

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Equipes Etablissement

Compiègne le 14 janvier 2019

Il se déroulera le :

Mercredi 27 mars 2019
Au gymnase Gachelin (avenue Gambetta) – CLERMONT

FINALITE NATIONALE

Horaires

10 H 00	Ouverture de la salle, échauffement
10 H 30	Réunion du jury
11 H 00	Début de la compétition
15 H 00	Palmarès

Règlement

- Equipes de 3 à 5 compétitrices ou 3 à 5 compétiteurs + 2 jeunes officiels, pas de mixité.
- Chaque équipe devra fournir deux juges niveau district de l'établissement.
- Présentation de la licence à la première prestation ou listing avec photos.
- **Le championnat "d'Equipe d'Etablissement"** est réservé aux gymnastes non classés en FFG et n'appartenant pas à une section sportive.
- **Table de saut lors de cette compétition.**

Organisation

- Seuls les concurrents ont accès au plateau.
- La tenue sera correcte et identique. Tenues identiques **obligatoires** pour une même équipe, le justaucorps sera obligatoire au championnat d'académie pour les filles.
- Musique facultative au sol, mais obligatoire au Championnat Académique.
- Les rotations seront précisées sur place.
- Préparez vos feuilles d'équipe (N° de licences - Noms - Prénoms).
- Arrivez avec vos feuilles remplies
 - Surlignez les difficultés
 - Numérotez dans l'ordre les éléments répondant aux exigences spécifiques pour la composition.

- 1 juge arbitre professeur par agrés (précisé sur place).

- Les collègues disposant de plusieurs juges peuvent les amener, ils seront les bienvenus.

- Responsable de l'organisation :

Violette GUELOU 06.61.42.40.64 Mail : violette-michel.guelou@ac-amiens.fr

Inscriptions

Engagement au plus tard le 20 mars 2019

Violette GUELOU
06.61.42.40.64
Mail : violette-michel.guelou@ac-amiens.fr

Qualification Académiques

- ✓ 3 équipes qualifiées en filles, OPEN en garçons
- ✓ Championnat Académique "Equipe d'Etablissement" le 24/04 à ? quotas à l'issue des départementaux

Récompenses

- ✓ Médaille d'Or à l'équipe classée 1^{ère} en Equipes d'Etablissement + 1 tee-shirt
- ✓ Médaille d'Argent à l'équipe classée 2^{ème} en Equipes d'Etablissement
- ✓ Médaille de Bronze à l'équipe classée 3^{ème} en Equipes d'Etablissement

Responsabilisation

Responsable : Isabelle MABIRE

Autres personnes ressources :

Christine ANGELERI
Violette GUELOU
Marie AUBLANT

Formation théorique

Elle est laissée à l'initiative des districts ou des A.S.

Certification

Elle se fera le jour des championnats départementaux (27/03 à CLERMONT) par les personnes ressources uniquement.

NOUVEAU : venir avec la fiche de certification pré-remplie. Cette fiche est en téléchargement sur le site départemental.

Jeunes Coachs

Il est obligatoire. Il peut être compétiteur. Il intervient en doublette avec son enseignant car en formation.

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne.

Le Jeune coach ne peut être Jeune Juge /Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.

Le jeune coach accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe.

Le niveau d'intervention du jeune coach varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

Il est obligatoire, il est l'interlocuteur unique et désigné pour l'ensemble de la compétition

Une équipe sans jeune coach sera disqualifiée.